

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Madame Sandrine MAZEAU
Secrétaire du syndicat départemental de la
branche de l'aide à domicile en Haute-Corse
BOURSE DU TRAVAIL
IMPASSE PATRIMORIO
20200 BASTIA

Paris, le 24 AVR. 2019

Madame,

Le Président de la République a bien reçu la lettre ouverte que vous avez souhaité lui adresser. Il m'a confié le soin de vous en remercier.

Soyez assurée de toute l'attention portée à vos attentes concernant la prise en charge du grand âge et les conditions de travail des accompagnants à domicile. À cet égard, je n'ai pas manqué de rappeler votre démarche à Madame Muriel PÉNICAUD, ministre du travail, en lui demandant de vous tenir directement informée de la suite qui y sera réservée.

Je peux d'ores et déjà vous indiquer que Madame Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la santé, a lancé le 1^{er} octobre dernier une vaste concertation citoyenne, pilotée par Monsieur Dominique LIBAULT, dont les conclusions rendues le 28 mars dernier nourriront le projet de loi sur la dépendance et la prise en charge des personnes âgées annoncé d'ici la fin de l'année. Aussi, je puis vous indiquer que la question de l'attractivité des métiers du grand âge, notamment de l'accompagnement à domicile, a été au cœur des réflexions menées dans le cadre de cette consultation nationale.

Croyez bien que le Président de la République et le Gouvernement sont pleinement mobilisés pour apporter des solutions concrètes, durables et ambitieuses aux situations difficiles, voire de détresse, auxquelles nos aînés, leurs familles et leurs accompagnants à domicile sont confrontés. Il en va de l'existence même de notre système de santé, pilier de notre République, qui incarne les principes et l'honneur du service public auquel nous sommes tant attachés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages.

François-Xavier LAUCH

